



**Gemeng
Bettenduerf**



AVIS AU PUBLIC

Numéro du dossier : EAU/AUT/26/0433

Conformément aux dispositions de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que par un courrier du 10 avril 2026 le Directeur de l'Administration de la Gestion de l'Eau a transmis à l'Administration communale de Bettendorf, le résumé d'une **DEMANDE D'AUTORISATION** introduite par

L'Administration communale de Bettendorf

et concernant la demande de

TRAVERSÉE DU COURS D'EAU « BLEES » DANS LE CADRE D'UN FORAGE DIRIGÉ AU LIEU-DIT « BEI DER BLEESBRÉCK ».

Les documents transmis à la commune de Bettendorf peuvent être inspectés par les intéressés pendant un délai de 14 jours au Secrétariat communal à Bettendorf.

29 AVR. 2026



Bettendorf, le
Pour l'Administration communale,
Le Bourgmestre

Patrick Mergen

le Secrétaire communal,

Mireille Schlechter